

Mairie
63490 Egliseneuve des
Liards

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le

ID : 063-216301457-20240619-DELIB202417-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt quatre

Le 19 juin 2024 à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur VEZON Christophe, Maire.**

Date de convocation : 12/06/2024.

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent(s) : 10

Absent(s) représenté(s) : 0

Absent(s) : 1

Présent(s) : Mme JOLY, BEAL, BEAUMEL, MM VEZON, CHASSAING, PIALOUX, REDON, HASLAY, BOYER, LACOUR.

Absent(s) représenté(s) :

Absent(s) : M. MORAKIS

Secrétaire de séance : M. HASLAY

Délibération n°2024-17

Objet :

Acquisition du module
IXCHANGE + Signature avec JVS.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'à compter du 1 juillet 2024 le logiciel Pastell actuellement utilisé afin de procéder à la signature de légalité des délibérations en préfecture ayant pour serveur l'AICRI n'existera plus, de ce fait un devis a été réalisé chez notre fournisseur de logiciel communal JVS afin de répondre à notre demande.

Proposition :

Module Xchange+signature : 400.00€ HT pour la clé de CERTIFICAT CERTINOMIS valable 3 ans.

Paramétrage d'IXCHANGE 2 : 110.00€HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

* autorise Monsieur Le Maire à acquérir le module IXCHANGE d'une valeur de 510.00€ HT

Votes pour : 10 – Votes contre : 0

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 19 juin 2024.

Le Maire,
Christophe VEZON

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

